

Compte rendu du Conseil d'administration du 13 mars 2010 IUT Paris Descartes

Étaient présents : Jean-Marie POUCHAIN, Jeannette MARTIN, Francis KARCHER, Alison LEONARD, Antoine PROVO, Hélène GARNIER, Monique LEROY, Patrice CHARLEMAGNE, Klaus BERGMANN, Dan FROST, Marjorie ANTONI, Mireille HARDY, Martine DEVICHI, Claire BRYARS, Anne-Marie DUGREEZ, Jacques KUHNLE, M.-A. MATTIOLI

Étaient excusés : Chantal LACOURARIE, Michèle FILLION

Validation des CR des CA d'octobre 2009 et de janvier 2010 : 2 abstentions pour le CR d'octobre ; 1 abstention pour le CR de janvier.

Rapport du président : Dan FROST

D. FROST a envoyé ses vœux aux présidents des associations amies, ainsi qu'aux présidents d'honneur de l'APLIUT.

Il a échangé des courriels et des appels avec M.-A. MATTIOLI, avec M. HARDY et avec les présidents des associations présents à la réunion inter-associations du 15 janvier afin d'établir une liste d'associations qui pourront participer à ces réunions et de fixer des objectifs communs, surtout dans le secteur LANSAD.

Il a suivi l'organisation du congrès de 2010 à Vannes et a participé à des échanges sur les frais d'inscription, sur l'exposition des éditeurs, etc.

Il a également suivi les travaux du comité scientifique dont il est membre, notamment au niveau de la lecture des propositions de communication.

Il a suivi les activités de deux groupes de réflexion au sein de l'association : l'un qui étudie la possibilité d'organiser le congrès de 2012 à la Réunion (coordonné par M.-A. MATTIOLI) et l'autre qui étudie la question des membres honoraires (coordonné par M. HARDY).

Il a échangé par courriel et par téléphone avec A. WRAITH et avec C. BRYARS au sujet de l'évolution du site Web de l'APLIUT. L'objectif de ces échanges était la création d'un espace protégé sous mot de passe où les membres de l'association pourront déposer et récupérer des ressources pédagogiques (projet MRP, ou « mutualisation des ressources pédagogiques »).

Il a échangé des mails avec F. EYNARD, avec L. TERRIER et avec C. BOURGUIGNON au sujet de la représentation de l'APLIUT aux « Grandes Journées de la Centrale des IUT » à Paris du 5 au 7 mai 2010. Malheureusement les ateliers de formation de cette manifestation ont été reportés à une date ultérieure car le jeudi 6 mai, des États généraux des IUT seront organisés par l'ADIUT à l'IUT de Créteil, au cours desquels une présentation de la Centrale sera faite.

Enfin, il a reçu cinq dossiers pour la bourse de l'APLIUT, qui seront étudiés par des membres du conseil d'administration afin de discerner des candidats éligibles.

Rapport du trésorier : Francis Karcher

F. KARCHER distribue trois documents : les comptes de l'année dernière (encore provisoires, il manque la facture des actes du congrès de Dijon), les comptes de l'année en cours et un bilan des effectifs de l'année. Les comptes sont sains et les subventions déjà obtenues pour le congrès de Vannes sont encourageantes.

Il est décidé que le travail d'enregistrement des effectifs se fera à partir de maintenant par M. ANTONI, sous Access, car le logiciel permet de comptabiliser très précisément les membres à une date donnée, sans faire de manipulation supplémentaire.

F. KARCHER propose que les cartes d'adhérents soient éditées sous Access. M. ANTONI accepte.

Une proposition de D. FROST : comme beaucoup de personnes ne renseignent pas toutes les cases des fiches d'inscription au congrès (notamment les adresses personnelles), il serait intéressant d'avoir un refus de validation des fiches en ligne si certains éléments importants sont manquants. K. BERGMANN dit que cela va être difficile à mettre en place cette année car les étudiants chargés du projet tutoré partent en stage très prochainement. C'est donc certainement une bonne idée pour l'année prochaine.

Rapport des Cahiers : Mireille Hardy

Le n°1 du volume 29 (février 2010) devrait être livré la semaine prochaine. Il s'agit des actes du congrès de Dijon, sur les dictionnaires. C'est un gros volume de 190 pages.

Les 2 volumes suivants, sur la phonétique, sont en préparation.

M. HARDY consulte le CA à propos de la mention « Actes du congrès » sur la couverture des *Cahiers*. En règle générale, les textes publiés dans les actes ne sont pas évalués, donc cette mention fait baisser la valeur de la revue, ce qui est dommage puisque les articles publiés dans les *Cahiers* sont tous soumis à une double évaluation à l'aveugle. Dans l'ensemble, les membres du CA sont attachés à la mention « Actes ». Une solution envisagée est de ne pas la mettre sur la couverture mais sur la page 1, à l'intérieur.

Le dossier de candidature à Revues.org a été déposé fin janvier. Nous n'avons pas encore de réponse. M. HARDY vient de suivre la formation sur le logiciel de mise en ligne des articles sur Revues.org. La collecte d'autorisations se poursuit. Il en manque encore environ la moitié.

La décision pour le changement du nom des actes de congrès est remise à plus tard. M. HARDY s'engage à nous présenter un ensemble de propositions.

Communication

M.-A. MATTIOLI, ainsi que deux de ses collègues de l'IUT Paris Descartes, S. DECAUX et G. ROBIN, ont représenté l'APLIUT à une conférence sur les partenariats universitaires franco-britanniques. Cette rencontre a été organisée par l'Ambassade de France à Londres le 5 février dernier. Les IUT et l'APLIUT ont été présentés, mais les discussions ont plutôt été décevantes pour les IUT : tous les partenariats se font maintenant au niveau Master.

H. GARNIER a déposé 32 documents « congrès APLIUT » auprès d'éditeurs à Expolangues, et déjà 5 éditeurs se sont engagés à venir. Speedlingua souhaite revenir, après une année d'interruption. Un nouvel éditeur, Télélanguages, serait peut-être intéressé.

M. HARDY nous expose le cas de l'APLV. L'APLIUT figure comme personne morale à l'APLV mais ne cotise plus depuis 2002 et vice-versa : un vote a lieu sur le réabonnement à l'APLV (il est décidé que le renouvellement soit automatique et que D. FROST recontacte J.-Y. PETITRENARD pour que les adhésions soient reprises de part et d'autre).

M. DEVICHI parle de la réunion de la région 6 qui s'est déroulée à Strasbourg sur le thème 'ressources pédagogiques provenant d'internet' avec 15 participants. Une nouvelle rencontre est décidée l'année prochaine à l'IUT de Colmar. Il s'agit de la 11^e édition et elle aura lieu le 24 mars 2011. Le thème de cette prochaine réunion sera « L'apprentissage de la méthodologie ». J.-L. WOLF, IUT de Schiltigheim, a accepté de reprendre la responsabilité de délégué de cette région. ...

D. FROST intervient sur une collaboration APLIUT-TESOL France. La journée, dont le thème portera sur la phonétique, aura lieu le jeudi 25 mars après-midi à l'IUT de Grenoble.

Une présentation des plaquettes (format carte postale or format bandeau) est faite par H. GARNIER. Le CA vote sur les deux formats et décide de faire imprimer 200 pages A4 de chaque format (soit 1000 bandeaux et 800 cartes postales).

A. PROVO propose de garder la gestion de l'envoi des numéros des *Cahiers* hors abonnement jusqu'à juillet 2010. La suite sera gérée par J.-C. SZOMBATI. Les jeux complets des *Cahiers* vont être reconstitués : M. MEMET a 4 jeux complets ; A. PROVO essaie d'en constituer un cinquième. Ces 5 jeux de Cahiers seront transmis à J.-C. SZOMBATI.

Comité Scientifique du congrès de Vannes

18 propositions d'ateliers ont été reçues, avec les 3 conférenciers. Une réunion du CS aura lieu après le repas et pourra donc donner un premier programme provisoire.

Congrès de Vannes

De nombreuses dotations financières ont été obtenues : 4 000 euros émanant des Conseil régional, Conseil général, Ville, IUT + l'UBS (notamment pour les mallettes congrès en coton fabriquées en Inde).

6 étudiants ont participé à l'organisation du congrès dans le cadre d'un projet tutoré et 6 autres seront présents pour les journées du congrès (pour les pauses café, vestiaires...). K. BERGMANN demande si les 12 étudiants peuvent avoir une gratification. Vote : oui, à l'unanimité. Un autre étudiant a réalisé le site du congrès. Une gratification lui sera aussi accordée (vote positif, avec deux abstentions).

Le mailing pour l'envoi de la fiche d'inscription au congrès se fera pendant la semaine du 15 mars. L'inscription en ligne ne se fera pas cette année ; mais un formulaire en PDF sera disponible en ligne.

Un vote a lieu sur les tarifs : vote à l'unanimité

- 9 euros pour les repas du midi (jeudi et vendredi)
- 40 euros pour le dîner du congrès

Tarif d'inscription au congrès avant le 6 mai :

- Membre APLIUT à jour de cotisation : 40 euros
- Membre APLIUTSuite : 25 euros
- Non membre APLIUT : 85 euros
- Doctorant : pas de frais

Tarifs d'inscription après le 6 mai :

- Membre APLIUT à jour de cotisation : 65 euros
- Membre APLIUTSuite : 35 euros
- Non membre : 110 euros
- Doctorant : inscription gratuite

Questions diverses

Ateliers thématiques ou ateliers de spécialité : J.-C. SZOMBATI se déclare fortement en faveur du rétablissement des ateliers de spécialité. Tout le monde est

d'accord. A.-M. DUGREEZ propose de passer dans chacun des ateliers pour poser la question pour le congrès de 2011.

Remerciement de Claire Bryars qui a été nommée membre honoraire. Janet Atlan est aussi désignée comme membre honoraire à l'unanimité.

Commission sur les « membres honoraires » ou « membres d'honneur » : M. Antoni, J. ATLAN, M.HARDY, M.-A. MATTIOLI, M. Mémet

Les statuts prévoient de nommer des membres honoraires. Le titre « membre d'honneur » n'a jamais existé (il s'agit d'une erreur qui a perduré). Il y a sans doute eu confusion avec le titre de « président d'honneur » car un seul membre honoraire n'a pas été président.

Le titre de membre honoraire confère aux personnes physiques ou morales qui l'ont obtenu le droit de faire partie, à titre consultatif, de l'Assemblée Générale sans être tenues de payer une cotisation annuelle. Lorsqu'A. Azam-Pradeilles a quitté l'enseignement, il a été décidé de lui accorder un abonnement gratuit aux *Cahiers* et cette pratique a perduré avec les présidents suivants mais elle n'est pas inscrite dans les statuts ; il faudrait l'abandonner.

La commission propose de maintenir le titre de « membre honoraire » pour ne pas modifier les statuts, voire de le décerner *a posteriori* à certains membres qui ont beaucoup œuvré pour l'APLIUT mais n'ont pas été honorés lors de leur départ à la retraite. Nous proposons que le titre soit décerné par un vote sur proposition d'un membre du CA.

Cette proposition, présentée aux membres du CA par M. HARDY, est adoptée : le titre sera maintenu. A cette occasion, on se rend compte qu'il faudrait un tarif APLIUT Suite pour les *Cahiers*.

Commission « faisabilité du congrès 2012 à l'IUT de la Réunion » : M. DEVICHI, C. GUIGUE, F. KARCHER, M.-A. MATTIOLI. La commission n'a pas pu communiquer correctement avec l'IUT de la Réunion et demande de reporter l'exposé de sa position au CA de juin, ce que tout le monde accepte.

La séance est levée à 13h00.

Marie-Annick MATTIOLI

Secrétaire de séance